BulletinMensuel



Directeur de publication : Anthony Requin

Rédaction : Agence France Trésor

Disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, japonais et russe

http://www.aft.gouv.fr • Bloomberg TREX<GO> • Reuters <TRESOR>

319 • Décembre 2016

Actualité de l'Agence France Trésor page 1 Actualité économique page 2 Données générales sur la dette page 3 Marché secondaire page 5

Dette négociable de l'État page 6 Économie française et comparaisons internationales page 8

L'Agence France Trésor a pour mission de gérer la dette et la trésorerie de l'État au mieux des intérêts du contribuable et dans les meilleures conditions de sécurité.

Actualité de l'Agence France Trésor

En 2017, l'AFT maintiendra sa stratégie d'émission flexible tout en innovant avec le lancement d'une OAT verte

Dans un environnement de marché marqué par la poursuite du QE de la BCE tout au long de l'année, l'Agence France Trésor continuera en 2017 à adapter ses modalités d'émissions aux évolutions du marché. Afin de maintenir la plus grande liquidité possible sur l'ensemble de sa courbe, l'AFT poursuivra sa politique d'ajustement de ses émissions en fonction de la demande exprimée au cours de l'année par les investisseurs.

D'ores et déjà, 2017 s'annonce comme une année placée sous le signe de l'innovation, au cours de laquelle la France émettra une obligation verte - comme annoncé conjointement par Ségolène Royal et Michel Sapin en septembre 2016. Sous réserve de conditions de marché favorables, l'AFT lancera ainsi par syndication cette OAT verte de maturité longue pour une taille de référence (voir encadré).

Par ailleurs, l'AFT procèdera à l'émission d'une nouvelle souche de référence de maturité février 2020, soit une obligation de référence à 2 ans de maturité longue en phase avec la demande observée sur les marchés. Le lancement d'un titre équivalent en 2016 a été très bien accueilli par les investisseurs et a permis de répondre à une demande marquée par un contexte de taux courts négatifs. L'AFT procèdera par ailleurs à l'émission d'une ou deux nouvelles souches de référence sur la zone 5 ans et de deux nouvelles souches de référence à 10 ans. L'AFT étudiera également, en lien avec les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), les perspectives d'émission par syndication d'une nouvelle ligne à 30 ans en fonction des conditions de marché.

Le programme de financement prévoit que les émissions d'obligations indexées, tant sur l'inflation française qu'européenne, représenteront comme les années précédentes « environ 10 % des émissions à moyen et long terme ». L'AFT procédera à l'émission d'une nouvelle obligation de référence à 10 ans indexée sur l'inflation française (OATi). Sauf concrétisation d'une très forte demande dès 2017, la création d'une nouvelle obligation de référence à 10 ans indexée sur l'inflation européenne (OAT€i) est plutôt envisagée pour l'année 2018.

Toutes les obligations créées continueront d'être abondées afin de garantir leur liquidité par un encours suffisant.

L'AFT va innover en 2017 avec le lancement de la première « OAT verte »

L'OAT verte, dont la structuration est en cours, constitue une innovation très attendue par les investisseurs. En cette fin d'année 2016, l'Agence France Trésor continue donc de structurer ce nouveau produit en collaboration étroite avec le ministère de l'environnement : un socle de projets et de dépenses éligibles vertes à financer, associés à la transition énergétique et écologique pour le climat et l'environnement, est en voie de définition. L'OAT verte a vocation à s'insérer dans la courbe des taux français et bénéficiera à ce titre d'une liquidité similaire aux autres OAT. Dans cette optique, la création de cette nouvelle obligation sera en ligne avec la stratégie d'émission de l'AFT, avec pour objectif une taille de référence (dite « benchmark ») pour l'émission inaugurale qui permettra d'assurer la liquidité de la souche. À l'instar des OAT traditionnelles, l'OAT verte pourra ensuite faire l'objet de ré-abondements successifs pour servir la demande des investisseurs, et maintenir ainsi un haut niveau de liquidité sur le marché secondaire.

Un Brexit dur présenterait des risques pour le capital intellectuel

Carmen Nuzzo, Économiste, Département de Macroéconomie de Morgan Stanley

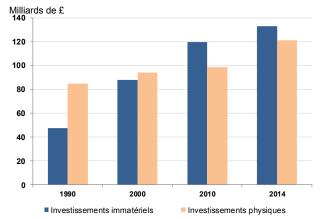
Cet article se fonde sur une étude publiée par l'équipe de recherche de Morgan Stanley le 12 octobre 2016.

Il n'a pas été beaucoup question de capital intellectuel dans les débats sur le Brexit au Royaume-Uni. Pourtant, facteur crucial d'innovation et de productivité, le capital intellectuel revêt une importance majeure pour préserver la prospérité et le potentiel de croissance du pays. Un Brexit dur donnant la priorité aux contrôles aux frontières plutôt qu'au maintien d'un accès au marché unique risquerait d'affaiblir l'avantage concurrentiel acquis par le Royaume-Uni dans des secteurs-clés à forte composante scientifique et technologique.

Le capital intellectuel fait d'abord référence aux compétences et aux qualifications des personnes, mais il se compose également d'actifs « immatériels », tels que les logiciels, les capacités de recherche-développement (R&D), ainsi que les réseaux mettant en relation des universités, des partenaires de recherche et des entreprises. Il recouvre aussi les droits de propriété qui protègent les produits innovants. Le capital intellectuel joue un rôle essentiel dans la capacité d'un pays à innover et à accroître sa productivité.

Si les conditions de négociation choisies par le Royaume-Uni sont celles d'un Brexit dur, ce dernier pourrait avoir des répercussions négatives sur la richesse en capital intellectuel du pays, en particulier dans le domaine de la recherche. Les dépenses de R&D des entreprises du Royaume-Uni sont massivement orientées vers la fabrication de produits de haute technologie (46 %) et les services à forte intensité de connaissances (23 %). Cette spécificité lui a donné un avantage concurrentiel dans des secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique, l'aérospatial, les équipements de transport, les technologies de l'information et de la communication et les services financiers.

Les investissements immatériels dépassent désormais les investissements physiques au Royaume-Uni



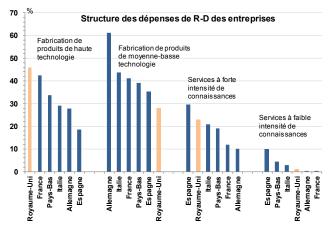
Source : Intellectual Property Office (agence britannique de la propriété intellectuelle), équipes de recherche de Morgan Stanley.

Le problème n'est pas tant celui du financement. Certes, le Royaume-Uni est un bénéficiaire net des financements de l'UE pour la recherche et le principal bénéficiaire des fonds alloués sur la base d'une mise en concurrence (à égalité avec les Pays-Bas si l'on calcule en pourcentage du PIB). Cependant, ces fonds ne représentent que 0,2 % du PIB du Royaume-Uni et pourraient très vraisemblablement être remplacés par des financements publics ou du capital-risque.

Le vrai risque réside plutôt dans la perte de capacité du Royaume-Uni à influer sur les domaines de recherche financés par l'UE. Par ailleurs, les restrictions à l'immigration envisagées pourraient remettre en cause la coopération internationale. Cette dernière est indispensable à la recherche, car elle crée des synergies, tire parti de l'expertise des meilleurs spécialistes, permet d'accéder aux équipements, réduit les coûts et favorise le partage des nouvelles idées. En cas de Brexit dur, la capacité du Royaume-Uni à attirer les talents pourrait s'amenuiser progressivement, de même que l'attractivité du pays en matière d'accueil de nouvelles infrastructures de recherche paneuropéennes.

En définitive, l'ampleur de la menace qui pèse sur le capital intellectuel dépend de la manière dont le Brexit sera négocié. Il est vrai que le Royaume-Uni bénéficie dans l'UE d'un environnement incomparablement propice aux affaires qui favorise l'innovation et la prise de risque, offrant de faibles restrictions à la liberté d'entreprendre, des institutions efficaces et un système de capitalinvestissement performant. Ces avantages ne disparaîtront pas du jour au lendemain, mais dans l'éventualité d'un Brexit dur, le Royaume-Uni prendrait le risque de voir lentement s'éroder sa compétitivité et son attractivité aux yeux des investisseurs qui cherchent à accéder au marché unique pour développer leur activité à l'international.

Les dépenses de R-D des entreprises britanniques sont massivement orientées vers les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances



Source : OCDE, équipes de recherche de Morgan Stanley.

Morgan Stanley Disclaimer: Cet article se fonde sur une étude publiée par l'équipe de recherche de Morgan Stanley le 12 octobre 2016. Il ne constitue en aucune manière une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou d'instruments ou de participation à une stratégie de négociation. Pour connaître les conflits d'intérêts à la date de publication de l'étude, veuillez consulter l'article original accessible au lien suivant : Brexit: Let's Talk About Intellectual Capital. Pour connaître les conflits d'intérêts actuels de Morgan Stanley avec le ou les émetteurs objet de cet article, veuillez vous reporter aux pages Conflits d'intérêts du site de Morgan Stanley : https://www.morganstanley.com/researchdisclosures.

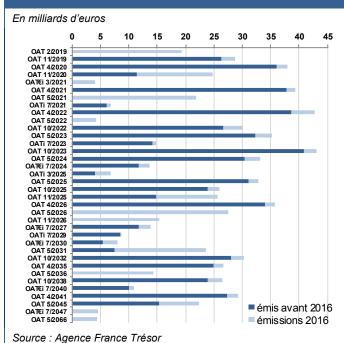


Calendrier indicatif d'adjudication

			Court terme				Moyen terme	Long terme	Indexés
Janvier 2017	date d'adjudication	2	9	16	23	30	19	5	19
	date de règlement	4	11	18	25	1/2	23	9	23
Février 2017	date d'adjudication	6	13	20	27	1	16	2	16
	date de règlement	8	15	22	1/3	1	20	6	20

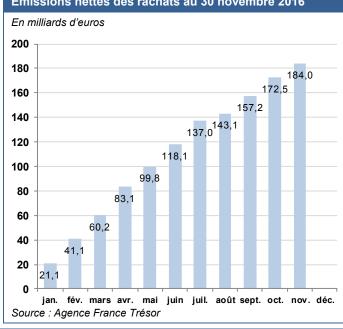
Source : Agence France Trésor

Moyen et Long Terme : émissions de l'année et cumul au 30 novembre 2016



Émissions nettes des rachats au 30 novembre 2016

Source : Agence France Trésor



Moyen et Long Terme : échéancier prévisionnel au 30 novembre 2016

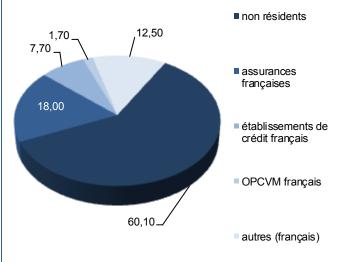
En	milliards	d'euros
----	-----------	---------

Mois	Intérêts	Amortissements				
déc-16						
janv-17						
févr-17	0,3	16,5				
mars-17	0,0					
avr-17	15,2	27,4				
mai-17	4,2					
juin-17						
juil-17	3,1	38,4				
août-17						
sept-17						
oct-17	14,8	33,7				
nov-17	1,3					

Source : Agence France Trésor

Détention des titres de la dette négociable de l'État par groupe de porteurs : 3^{ème} trimestre 2016

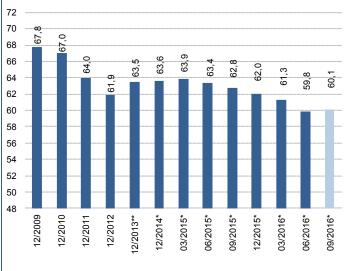
Structure en % exprimée en valeur de marché



Source : Banque de France

Détention par les non-résidents des titres de la dette négociable de l'État : 3^{ème} trimestre 2016

En % de la dette négociable exprimée en valeur de marché



- * Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles
- ** Chiffres révisés avec la position titres définitive

Source : Banque de France

Dette négociable de l'État au 30 novembre 2016

En euros

Total Dette à Moyen et Long Terme	1 483 292 274 127
Encours démembré	60 919 122 100
Durée de vie moyenne	8 ans et 85 jours
Total Dette à Court Terme	143 393 000 000
Durée de vie moyenne	117 jours
ENCOURS TOTAL	1 626 685 274 127
Durée de vie moyenne	7 ans et 196 jours

Source : Agence France Trésor

Dette négociable de l'État et contrats d'échanges de taux d'intérêt (« swaps ») au 30 novembre 2016

En milliards d'euros

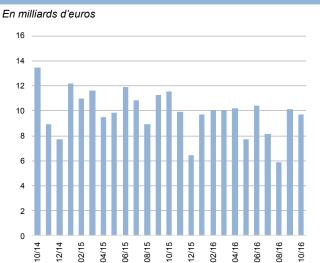
	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin oct. 2016	Fin nov. 2016
Encours de la dette négociable	1 457	1 528	1 576	1 625	1 627
dont titres indexés	174	189	190	197	199
Moyen et Long Terme	1 283	1 352	1 424	1 483	1 483
Court Terme	174	175	153	142	143
Encours de swaps	7	6	6	6	3
Durée de vie moyenne de la dette négociable					
avant swaps	7 ans	6 ans	7 ans	7 ans	7 ans
	5 jours	363 jours	47 jours	184 jours	196 jours
après swaps	7 ans	6 ans	7 ans	7 ans	7 ans
	2 jours	362 jours	47 jours	184 jours	196 jours

Source : Agence France Trésor



Courbe des taux sur titres d'État français Valeur en fin de mois, en % 4 3 2 1 1 0 1 ans ans 10 ans 20 ans 30 ans 50 ans -1 -2 11/2014 11/2015 11/2016

Volume moyen des transactions quotidiennes sur les titres à moyen et long terme

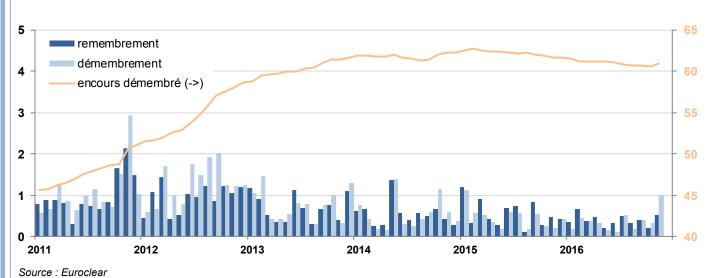


Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème.

Montant des opérations de démembrement et de remembrement

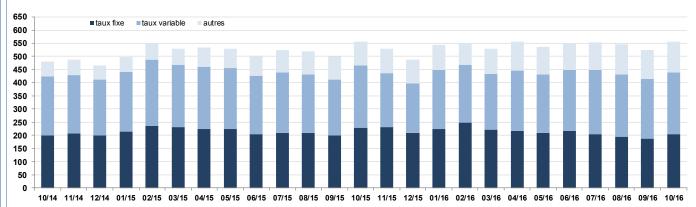


Source: Bloomberg



Encours des pensions des SVT en fin de mois

En milliards d'euros



Source : déclarations des SVT



Dette à court terme au 30 novembre 2016

	Échéance	Encours (€)
BTF	7 décembre 2016	3 590 000 000
BTF	14 décembre 2016	6 885 000 000
BTF	21 décembre 2016	4 283 000 000
BTF	29 décembre 2016	6 992 000 000
BTF	4 janvier 2017	7 090 000 000
BTF	11 janvier 2017	7 341 000 000
BTF	18 janvier 2017	4 172 000 000
BTF	25 janvier 2017	7 951 000 000
BTF	1 février 2017	6 746 000 000
BTF	8 février 2017	7 322 000 000
BTF	15 février 2017	6 545 000 000
BTF	22 février 2017	7 279 000 000
BTF	1 mars 2017	6 366 000 000
BTF	15 mars 2017	6 090 000 000
BTF	29 mars 2017	6 135 000 000
BTF	12 avril 2017	6 122 000 000
BTF	26 avril 2017	5 030 000 000
BTF	11 mai 2017	2 011 000 000
BTF	24 mai 2017	4 972 000 000
BTF	21 juin 2017	4 571 000 000
BTF	19 juillet 2017	3 979 000 000
BTF	17 août 2017	5 088 000 000
BTF	13 septembre 2017	5 871 000 000
BTF	11 octobre 2017	6 152 000 000
BTF	8 novembre 2017	4 810 000 000

Dette à moyen et long terme (échéances 2016–2019) au 30 novembre 2016

code	libellé	encours (€)		coeff. ind.	encours nomi. (€)	démembrés (€)
	Échéance 2016	0				
	Échéance 2017	115 869 232 800				
FR0120473253	BTAN 1,75% 25 février 2017	16 460 000 000				_
FR0010415331	OAT 3,75% 25 avril 2017	27 432 000 000				0
FR0120746609	BTAN 1% 25 juillet 2017	19 503 000 000				_
FR0010235176	OATi 1% 25 juillet 2017	18 734 232 800	(1)	1,13720	16 474 000 000	0
FR0010517417	OAT 4,25% 25 octobre 2017	33 740 000 000				0
	Échéance 2018	135 097 891 510				
FR0012634558	OAT 0% 25 février 2018	17 547 000 000				0
FR0010604983	OAT 4% 25 avril 2018	31 532 000 000				0
FR0011394345	OAT 1% 25 mai 2018	22 506 000 000				0
FR0011237643	OAT€i 0,25% 25 juillet 2018	11 745 891 510	(1)	1,04343	11 257 000 000	0
FR0010670737	OAT 4,25% 25 octobre 2018	29 502 000 000				0
FR0011523257	OAT 1% 25 novembre 2018	22 265 000 000				15 000 000
	Échéance 2019	159 474 202 646				
FR0013101466	OAT 0% 25 février 2019	19 313 000 000				0
FR0000189151	OAT 4,25% 25 avril 2019	31 478 000 000				0
FR0011708080	OAT 1% 25 mai 2019	23 095 000 000				0
FR0010850032	OATi 1,3% 25 juillet 2019	12 563 913 200	(1)	1,07018	11 740 000 000	0
FR0000570921	OAT 8,5% 25 octobre 2019	8 844 392 893				5 411 385 100
FR0010776161	OAT 3,75% 25 octobre 2019	35 410 000 000				0
FR0011993179	OAT 0,5% 25 novembre 2019	28 737 000 000				0
FR0000570954	OAT cap. 9,82% 31 décembre 2019	32 896 553	(2)		6 692 154	-

⁽¹⁾ valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

⁽²⁾ y.c. intérêts capitalisés au 31/12/2015 ; non offerte à la souscription



Dette à moyen et long terme (échéances 2020 et plus) au 3

c a moyen et lo	ing terme (echeances 2020 et	pias, aa oo novenii	J1 C			
code	libellé	encours (€)		coeff. ind.	encours nomi. (€)	démembrés (€)
ED0040054400	Échéance 2020	147 105 939 200				2
FR0010854182	OAT 3,5% 25 avril 2020	37 927 000 000				0
FR0012557957	OAT 0% 25 mai 2020	22 969 000 000	(4)	4 00 400	00 040 000 000	0
FR0010050559	OAT 2.5% 25 juillet 2020	24 865 939 200	(1)	1,22432	20 310 000 000	0
FR0010949651	OAT 2,5% 25 octobre 2020	36 562 000 000				0
FR0012968337	,	24 782 000 000				0
ED004044000E	Echéance 2021	112 134 483 620	(4)	4.00000	4 000 000 000	•
FR0013140035	OAT€i 0,1% 1 mars 2021	4 096 940 120	(1)	1,00366	4 082 000 000	0
FR0010192997	OAT 3,75% 25 avril 2021	39 352 000 000				0
FR0013157096	OAT 0% 25 mai 2021	21 852 000 000	(4)	4.04054	0.050.000.000	0
FR0011347046	OAT 2.25% 25 autobre 2021	6 942 543 500	(1)	1,01351	6 850 000 000	0
FR0011059088	OAT 3,25% 25 octobre 2021	39 891 000 000				0
ED0000574044	Échéance 2022	97 743 505 010				407.400.400
FR0000571044	OAT 8,25% 25 avril 2022	1 243 939 990				437 468 400
FR0011196856	OAT 3% 25 avril 2022	42 703 000 000				0
FR0013219177	OAT 0% 25 mai 2022	4 231 000 000	(4)	4 00000	47,000,000,000	0
FR0010899765	OAT€i 1,1% 25 juillet 2022	19 513 565 020	(1)	1,08838	17 929 000 000	0
FR0011337880	OAT 2,25% 25 octobre 2022	30 052 000 000				0
ED0000E7400E	Echéance 2023	105 412 361 943				F 400 050 000
FR0000571085	OAT 4.75% 25 avril 2023	10 606 195 903				5 466 050 200
FR0011486067	OAT 1,75% 25 mai 2023	35 237 000 000	(4)	4.40040	44 000 000 000	0
FR0010585901	OAT 1.05% 25 juillet 2023	16 384 166 040	(1)	1,10242	14 862 000 000	0
FR0010466938	OAT 4,25% 25 octobre 2023	43 185 000 000				459 585 000
FD0044640426	Echéance 2024	77 249 737 960				1 000 000
FR0011619436	OAT 2,25% 25 mai 2024	33 135 000 000	(4)	1.01000	12 610 000 000	
FR0011427848	OAT 1.75% 25 juillet 2024	13 879 737 960	(1)	1,01922	13 618 000 000	0 46 000 000
FR0011962398	OAT 1,75% 25 novembre 2024 Échéance 2025	30 235 000 000				46 000 000
ED0040EE0040		91 343 043 918	(4)	1 00405	6 000 000 000	0
FR0012558310	OATi 0,1% 1 mars 2025 OAT 0,5% 25 mai 2025	6 861 115 800	(1)	1,00485	6 828 000 000	0
FR0012517027		32 870 000 000				3 112 964 400
FR0000571150 FR0012938116	OAT 6% 25 octobre 2025 OAT 1% 25 novembre 2025	26 039 928 118 25 572 000 000				3 112 964 400
FR0012930110	Échéance 2026	78 669 000 000				U
FR0010916924	OAT 3,5% 25 avril 2026	35 814 000 000				144 013 000
FR0013131877	OAT 0,5% 25 aviii 2020	27 522 000 000				0
FR0013200813	OAT 0,3% 25 mai 2020 OAT 0,25% 25 novembre 2026	15 333 000 000				0
110013200013	Échéance 2027	49 818 529 840				J
FR0011008705	OAT€i 1,85% 25 juillet 2027	14 789 529 840	(1)	1,07256	13 789 000 000	0
FR0011317783	OAT 2,75% 25 octobre 2027	35 029 000 000	(1)	1,07200	10 700 000 000	0
110011011100	Échéance 2028	23 815 557				J
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	23 815 557	(3)		46 232 603	_
1110000071220	Échéance 2029	40 068 690 613	(0)		10 202 000	
FR0000571218	OAT 5,5% 25 avril 2029	29 091 880 458				3 327 609 100
FR0000186413	OATi 3,4% 25 juillet 2029	10 976 810 155	(1)	1,25677	8 734 144 000	0
	Échéance 2030	39 099 205 510	(·)	.,	3.3	
FR0011883966	OAT 2,5% 25 mai 2030	31 023 000 000				27 000 000
FR0011982776	OAT€i 0,7% 25 juillet 2030	8 076 205 510	(1)	1,00613	8 027 000 000	0
	Échéance 2031	23 513 000 000	(·)	.,		-
FR0012993103	OAT 1,5% 25 mai 2031	23 513 000 000				114 000 000
	Échéance 2032 et plus	210 669 634 000				
FR0000188799	OAT€i 3,15% 25 juillet 2032	12 603 276 800	(1)	1,24048	10 160 000 000	0
FR0000187635	OAT 5,75% 25 octobre 2032	30 284 322 600	()	,		11 028 157 400
FR0010070060	OAT 4,75% 25 avril 2035	26 678 000 000				5 088 167 000
FR0013154044	OAT 1,25% 25 mai 2036	14 411 000 000				0
FR0010371401	OAT 4% 25 octobre 2038	26 534 000 000				4 837 211 400
FR0010447367	OAT€i 1,8% 25 juillet 2040	12 623 792 880	(1)	1,14908	10 986 000 000	0
FR0010773192	OAT 4,5% 25 avril 2041	29 290 000 000	. /	,		7 240 539 000
FR0011461037	OAT 3,25% 25 mai 2045	22 400 000 000				792 600 000
FR0013209871	OAT€i 0,1% 25 juillet 2047	4 562 241 720	(1)	1,00137	4 556 000 000	0
FR0010171975	OAT 4% 25 avril 2055	14 926 000 000	. ,			7 342 588 000
FR0010870956	OAT 4% 25 avril 2060	11 918 000 000				5 947 784 100
FR0013154028	OAT 1,75% 25 mai 2066	4 439 000 000				80 000 000

⁽¹⁾ valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1) (3)valeur actualisée au 28/03/2016 ; non offerte à la souscription





Derniers indicateurs conjoncturels

Production industrielle, glissement annuel	-0,8%	10/2016
Consommation des ménages*, glissement annuel	3,0%	11/2016
Taux de chômage (BIT)	10,0%	09/2016
Prix à la consommation, glissement annuel		
ensemble	0,5%	11/2016
ensemble hors tabac	0,6%	11/2016
Solde commercial, fab-fab, cvs	-5,2 Md€	10/2016
n n	-4,8 Md€	09/2016
Solde des transactions courantes, cvs	-3,5 Md€	10/2016
п п	-3,7 Md€	09/2016
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	0,65%	29/12/2016
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	-0,32%	27/12/2016
Euro / dollar	1,0453	29/12/2016
Euro / yen	122,04	29/12/2016

^{*} produits manufacturés

Sources : Insee, Minefi, Banque de France

Situation mensuelle du budget de l'État

En milliards d'euros

	niveau à la fin octobre				
	2014	2015	2014	2015	2016
Solde du budget général	-85,71	-72,15	-80,26	-71,71	-66,56
Recettes	291,95	299,66	220,75	226,47	229,01
Dépenses	377,66	371,80	317,87	243,26	251,76
Solde des comptes spéciaux du Trésor	0,16	1,62	-4,45	-4,49	-18,98
Solde général d'exécution	-85,56	-70,52	-84,71	-76,20	-85,54

Source: Minefi

Finances publiques : déficit et dette

En % du PIB

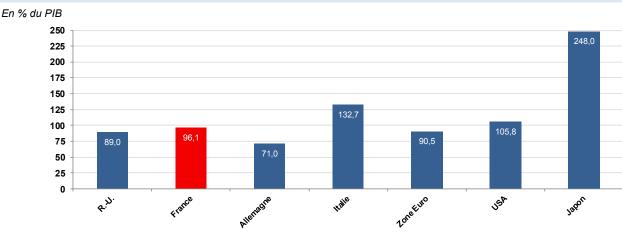


Dette (échelle droite) hors impact des garanties européennes

Dette (échelle droite) avec impact des garanties européennes

Sources : Eurostat, Insee

Dette des administrations publiques en 2015



Sources : Eurostat (2016), FMI (2016), Insee (2016)





Calendriers des indicateurs économiques français

Janvier 2017	Février 2017
Conjoncture auprès des ménages : enquête de décembre 2016	Balance des paiements en décembre 2016
Commerce extérieur en valeur en novembre 2016	nvestissements dans l'industrie : enquête de janvier
Balance des paiements en novembre 2016	Commerce extérieur en valeur en décembre 2016
Production industrielle : indice de novembre 2016	Emploi salarié : résultats provisoires 2016 T4
Perspectives économiques de l'Eurozone - 11 1er trimestre 2017	Production industrielle : indice de décembre 2016
Prix à la consommation : indice de décembre 2016	Réserves nettes de change en janvier
Réserves nettes de change en décembre 2016	Prix à la consommation : indice de janvier
18 Inflation (IPCH) : indice de décembre 2016	Conjoncture dans l'industrie : enquête mensuelle de février
Demandeurs d'emploi en décembre 2016	Conjoncture auprès des ménages : enquête de février
Conjoncture dans l'industrie : enquête mensuelle de janvier	Demandeurs d'emploi en janvier
Conjoncture dans l'industrie : enquête trimestrielle de janvier	Comptes nationaux trimestriels : deuxième estimation 2016 T4
Conjoncture auprès des ménages : enquête de janvier	Consommation des ménages en biens en janvier
Construction de logements en décembre 2016	Construction de logements en janvier
Comptes nationaux trimestriels : première estimation 2016 T4	Prix à la production et à l'importation dans l'industrie : indice de janvier
Prix à la production et à l'importation dans l'industrie : indice de décembre 2016	
31 Consommation des ménages en biens en décembre 2016	

Sources : Insee, Eurostat

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite.

En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits.

La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par e-mail, à l'adresse suivante : « contact@aft.gouv.fr ». Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole du copyright ©Agence France Trésor.